

Educateur & Educatrice Pagaie Santé®

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Mobiliser les activités de pagaie pour un public spécifique porteur de maladies chroniques ou d'affections de longue durée
- Construire des offres de pratiques et des projets clubs adaptés aux besoins et aux publics de son territoire
- Accompagner les pratiquants vers une forme d'autonomie dans les activités de pagaie et vers leur intégration dans le club
- Apporter les compétences nécessaires à l'encadrement du public cible

DATES ET LIEUX DE SESSIONS DE FORMATION :

- 7 octobre 2024 (17h30-19h00) - Classe virtuelle
- 7 octobre au 26 novembre 2024 – e-learning
- 04 et 05 novembre 2024 à Club de Pagaies en Seine (76)
- 25 et 26 novembre 2024 au Pôle Espoir de Caen (14)

DUREE DE LA FORMATION :

42h : 28h en présentiel + 14h en distanciel

RESPONSABLE DE LA FORMATION :



Benjamin LOUCHE
Tél : 01 45 11 08 62
Email : blouche@ffck.org

Formateur :

Mélanie ROGER

CONTACT :

Service Formation
Tél : 01 45 11 08 56
Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Cadre professionnel ou bénévole
- Dirigeant

PREREQUIS :

- Licence fédérale 1 an
- 21 ans minimum
- Monitorat fédéral ou diplôme professionnel en CKDA
OU
Certification barreur Dragon Boat (ne permet pas d'être certifié Educateur Pagaie Santé®)

LIEN D'INSCRIPTION

1 mois avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (1680€)	15€/h (420€)

Frais annexes A la charge des stagiaires

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagement possible du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

Cette formation est reconnue par le CNOSF et publiée au Journal Officiel par l'arrêté du 8 novembre 2018 relatif à la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection longue durée.

Cette formation permet aux clubs ayant un encadrant formé de devenir « Club Pagaie Santé de la FFCK® », de développer un partenariat avec les maisons Sport Santé et les acteurs locaux.